

ADAPTATION DU PROGRAMME « LEAVE NO TRACE – PARTIR SANS LAISSER DE
TRACES » DANS LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX FRANÇAIS

par
Charlotte Gindre

Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de
Sherbrooke en vue de l'obtention du double diplôme de maîtrise en environnement et
master en ingénierie et management en environnement et développement durable

sous la direction de
Gérard Denoual

MAITRISE EN ENVIRONNEMENT, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

MASTER EN INGÉNIERIE ET MANAGEMENT EN ENVIRONNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TROYES

Troyes, France, Septembre 2011

SOMMAIRE

Mots clés : programme *Leave no trace*, partir sans laisser de traces, principes, environnement, impact, parc naturel régional, éducation à l'environnement, communication, livret, France

Le monde change à grande vitesse. Dans un contexte où la démographie explose, les parcs naturels régionaux (PNR) sont de plus en plus fréquentés, les espaces naturels s'abiment, et les impacts de l'homme sur l'environnement en deviennent considérables, voire irréversibles. Depuis les années 70/80, le programme *Leave no trace* (LNT) ou Partir sans laisser de traces existe. Ce programme, qui vient des États-Unis, met en place sept principes très précis visant à minimiser et sensibiliser tous ceux qui aiment la nature aux impacts engendrés suite à leur passage. Il est diffusé à travers de nombreux pays, mais n'existe pas en France. L'objectif principal de cet essai est donc de diffuser ces principes au niveau des PNR en France, grâce à la conception d'un livret à destination des visiteurs.

Pour atteindre ce but, plusieurs sous-missions ont été réalisées. Le programme LNT et les PNR ainsi que l'utilité d'éduquer à l'environnement ont été décrits pour aboutir à un aperçu global avant d'étudier plus en détail la suite. Ensuite, l'analyse précise des principes du programme américain et l'étude du contexte des PNR français est donnée afin de faire ressortir des différences entre les visions françaises de gestion des parcs et celles américaines ou canadiennes. De ce fait, les principes LNT ont été examinés avec attention afin d'identifier les facteurs clés qui pourraient être repris dans les PNR. Ces recommandations donnent lieu à la reformulation de certains des principes ainsi que de leur contenu. Elles aboutissent à l'adaptation des principes LNT avec les PNR en sensibilisant et éduquant les visiteurs. Ainsi, on retrouve six principes remodelés qui sont vulgarisés par la suite.

Cette étude permet de conclure par la présentation du contenu final du livret et d'une page illustrée d'un principe. Le livret, de format A5 recto/verso, sera diffusé dans les PNR. Ce support simple, concret et symbolisé par une mascotte, adopte un ton humoristique afin de convenir au public cible. Il lui permet aussi de donner son avis dans le cadre d'une amélioration continue.